



# Jean Pellefigure Bagnard

Bernard LIAN  
(07/12/2019)

## ♂ Jean LAVÉNÈRE

(Jean LABÉNÈRE)

- Né le 4 décembre 1807 - Biran, 32054, Gers, Midi-Pyrénées, France
- Décédé en 1878 - Auch, 32000, Gers, Midi-Pyrénées, France, à l'âge de 71 ans
- Cordonnier

### Union(s) et enfant(s)

- Marié le 19 août 1851, Biran, 32054, Gers, Midi-Pyrénées, France, avec Marie THORE 1821-1878 dont
  - ♀ Appolonie LAVÉNÈRE 1852- Mariée le 30 janvier 1876, Biran, 32054, Gers, Midi-Pyrénées, France, avec Jean PELLEFIGUE 1836-1891

### Notes

#### Notes individuelles

Assassiné par son gendre en 1878.

#### Décès

Assassiné par son gendre.

### Sources

- Naissance, union: AD32 Registre état civil de Biran (Gers)
- Décès: Gallica BnF

### Aperçu de l'arbre

Arbre de descendance

Arbres imprimable

## ♀ Marie THORE

- Née le 10 avril 1821 - Mas-d'Auvignon, 32241, Gers, Midi-Pyrénées, France
- Décédée en 1878 - Auch, 32000, Gers, Midi-Pyrénées, France, à l'âge de 57 ans

### Union(s) et enfant(s)

- Mariée le 19 août 1851, Biran, 32054, Gers, Midi-Pyrénées, France, avec Jean LAVÉNÈRE 1807-1878 dont
  - ♀ Appolonie LAVÉNÈRE 1852- Mariée le 30 janvier 1876, Biran, 32054, Gers, Midi-Pyrénées, France, avec Jean PELLEFIGUE 1836-1891

### Notes

#### Notes individuelles

Assassinée par son gendre en 1878.

#### Décès

Assassinée par son gendre.

### Sources

- Union: AD32 Registre état civil de Biran (Gers)
- Décès: Gallica BnF

### Aperçu de l'arbre

Arbre de descendance

Arbres imprimables

## ♂ Jean PELLEFIGUE

- Né le 10 juin 1836 - Lasseube-Propre, 32201, Gers, Midi-Pyrénées, France
- Décédé le 14 novembre 1891 - Bagne de l'Île de Nou, Nouméa, Nouvelle Calédonie, à l'âge de 55 ans
- Bordier (puis Effilocheur au bagne)

6 médias disponibles

## Parents

- André PELLEFIGUE 1801-1874 (Laboureur)
- Marie DALAS 1802-1860

## Union(s)

- Marié le 30 janvier 1876, Biran, 32054, Gers, Midi-Pyrénées, France, avec Appolonie LAVÉNÈRE 1852- (Parents : Jean LAVÉNÈRE 1807-1878 & Marie THORE 1821-1878)

## Frères et sœurs

- ♂ Simon PELLEFIGUE 1832-1886/ Marié le 17 juin 1860, St-Jean-le-Comtal, 32381, Gers, Midi-Pyrénées, France, avec Louise BACHOS 1839-1886/
- ♂ François PELLEFIGUE 1834-1896 Marié le 9 juin 1867, Pavie, 32307, Gers, Midi-Pyrénées, France, avec Josèphe BIADÈRE 1844-1922
- ♂ Jean Marie PELLEFIGUE 1843-

(afficher)

## Événements

## Notes

### Notes individuelles

Condamné aux travaux forcés à perpétuité, pour homicide volontaire, par les Assises du Gers, à Auch, le 3 avril 1878. Envoyé, à bord du navire "la Loire", au bagne de l'Île de Nou, en Nouvelle-Calédonie.

## Sources

- *Personne, décès: anom.archivesnationales*
- *Naissance: AD32 Registre état civil de Lasseube-Propre (Gers)*
- *Union: AD32 Registre état civil de Biran (Gers)*

savoir. Fait publiquement à la salle  
de la Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Formel  
Dours  
Sabathé  
Baudou  
Darmagnat  
P. Delormé

N. 2.  
L'an mil huit cent soixante-seize  
le trente janvier, à midi, par devant  
Nous Amadé Joseph, Notaire, délégué en  
l'absence de M. le Maire pour remplir  
les fonctions d'Officier de l'Etat civil de la  
Commune de Bérac, Canton de Jéguay  
Département du Gers, ont comparu Jean  
Bellefigue, berru, domicilié à Paris,  
né le Dix cinq mil huit cent trente-six à  
Lasseube - Trope, Canton d'Arche, ainsi  
qu'il résulte de l'extrait de son acte de  
naissance, délivré par le Maire dudit  
Lasseube - Trope, le Dix huit Novembre  
mil huit cent soixante-quinze et légalisé  
le vingt-deux janvier courant par M. le  
Président du Tribunal civil d'Arche,  
annexé au présent acte, fils légitime majeur  
des feux Bellefigue André, décédé à Paris  
le Dix-sept février mil huit cent soixante-  
quatorze, ainsi qu'il résulte de l'extrait  
de son acte de décès délivré par M. le Maire  
de Paris, annexé au présent acte et de  
feux Delas Marie, décédé aussi à Paris  
le Dix huit février mil huit cent soixante



de p. th  
ainsi qu'il résulte de l'extrait de son acte,  
de décès délivré aussi par M. le Maire dudit  
Paris, annexé au présent acte, ces deux  
pièces ont été légalisées le vingt-deux  
janvier courant par M. le Président du  
Tribunal civil d'Arche, non assisté de  
ses avoués, décédés aussi, bien que la Loi en  
exige le Consentement, mais dont il n'a  
pu nous donner les preuves authentiques,  
ne les ayant jamais connus, ignorant même  
le lieu de lieu de leur décès, décès néanmoins  
affirmé sous serment par le dit Bellefigue  
Jean et les témoins plus bas nommés d'une  
part. Et de moi M. Lavenex Appeloni,  
ménager, né le trente Août mil huit  
cent cinquante-deux, suivant son acte  
de naissance déposé dans notre Mairie et  
dont l'original a été mis sous nos yeux,  
fille légitime majeure de Lavenex Jean,  
Cordonnier et de Thore Marie, ménagère,  
domiciliés avec leur fille à Bérac, ici  
présents et consentants d'autre part. Les  
dits Bellefigue Jean et Lavenex Appeloni  
nous ayant requis de procéder à la célébration  
du mariage projeté entre eux et dont les  
publications ont eu lieu devant les principaux  
portes des Mairies de Paris et de Bérac,  
les Dimanches seize et vingt-trois janvier  
courant, ainsi qu'il résulte du Certificat  
délivré par M. le Maire dudit Paris le

le vingt-huit de ce mois et légalisé le  
lendemain vingt-neuf par M. le Président  
du Tribunal Civil de Auch, annexé au  
présent acte et du Registre des Publications  
de notre Mairie et dont l'original a été  
mis sous nos yeux. Les futurs époux, ainsi  
que les personnes ici présentes pour autoriser  
le mariage, interpellés par nous en exécution  
de la Loi du Dix Suiwet mil huit cent  
Cinquante, nous ont déclaré qu'il a été  
fait un Contrat de mariage, retenu ce  
jour huit même par M. Duplantis,  
notaire à Biraz, ainsi qu'il résulte du  
Certificat par lui délivré ce même jour,  
annexé au présent acte. Aucune opposition  
à ce mariage ne nous ayant été signifiée,  
nous Officier de l'Etat civil faisant droit à  
la requisition des parties, leur avons donné  
lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées  
et des dispositions du Code civil au chapitre  
six de l'Etat du mariage. Nous avons  
demandé au futur époux et à la future  
épouse s'ils veulent se prendre pour mari  
et pour femme; Chacun d'eux ayant  
répondu séparément et affirmativement  
nous avons déclaré au nom de la Loi que  
Pellefigue Jean et Lavenerie Apollonie  
sont unis par le mariage. Et tout ce,  
nous avons dressé acte en présence de  
M. M. Darmagnat Jean - Bernard,



<sup>Life</sup>  
Instituteur, âgé de trente <sup>sept</sup> ans,  
et St. Marie Baptiste, Charpentier, âgé  
de trente quatre ans, et Mouris Bernard,  
Cueilleur de habits, âgé de cinquante huit  
ans, et Sabathie Paul Baptiste, aussi  
Cueilleur de habits, âgé de trente quatre ans,  
tous les quatre domiciliés au village de  
Biraz, non parents des futurs époux, lesquels  
après lecture faite du présent acte, l'ont  
signé avec nous, ainsi que la future épouse  
et son père, non le futur époux, ni la  
mère de la future épouse pour ne savoir.  
Fait publiquement à la salle de la Mairie  
les jour, mois et an que dessus.

Apollonie Lavenerie  
St. Marie Mouris Sabathie  
Darmagnat

L'an mil huit cent soixante-seize  
le neuf Février à midi par devant nous  
Amade Joseph, Adjoint délégué en l'absence  
de M. le Maire pour remplir les  
fonctions d'Officier de l'Etat civil de la  
Commune de Biraz, Canton de Jégouy,  
Département du Gers, ont comparu Pujos  
Joseph Laurent Lucien, cultivateur, né le  
huit Janvier mil huit cent quarante-quatre  
à Odan - Larroque, ainsi qu'il résulte  
de l'Extrait de son acte de Naissance délivré

## Avant d'aller plus loin :

Jean Pellefigue naît en 1836

Il a 24 ans en 1860 au décès de sa mère

Et 38 ans en 1874 au décès de son père

Il se marie à 40 ans en 1876

Ne sait pas signer

N'a jamais connu ses aïeux

Ne connaît pas leurs lieux de décès

Il assassine ses beaux-parents en 1878, 2 ans après son mariage

Mais pourquoi ?

SEPTIÈME ANNÉE. — N° 368.

10 Centimes

DIMANCHE 24 MARS 1878.

LE PETIT BULLETIN  
DES

# TRIBUNAUX

Combinaison de fichiers



**ABONNEMENTS :**

PARIS :

DÉPARTEMENTS :

Un an..... 6 fr. ➤ Un an..... 8 fr. ➤  
Six mois.... 3 ➤ 50 Six mois.... 4 ➤ 50  
On s'abonne les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.

**PARAISSANT LE DIMANCHE**

Envoyer franco le montant des Abonnements et ce qui concerne  
la Rédaction, au Directeur  
6, Boulevard des Italiens, à Paris, Bureau du Journal

**PUBLICITÉ :**

Annonces..... la ligne 1 fr.  
Réclames..... ➤ 2  
Faits divers..... ➤ 3

## TRIPLE ASSASSINAT. AFFREUX DÉTAILS

DÉPÔT DES CONDAMNÉS  
DE TRAVAIL FORCÉ

Le numéro

*Pellegrin Jean*

NUMÉRO MATRICULAIRE  
DE LA LOIRE

*10386*

Taille d'un mètre *180* mm  
 Cheveux  
 Yeux *Sécher, fonce*  
 Front *ord.*  
 Nez *chaud*  
 Oreilles *à l'usage et tendues*  
 Dents *grandes*  
 Membre *à l'usage*  
 Marche  
 Habits  
 Tenue *ord.*  
 Taille *ord.*  
 Signes particuliers : *Deffiance avec l'autorité, diffidence de femme de l'âge, travail pénible, sans cesse en mouvement, l'usage de l'épée*

écroué sous le n° *4558*, fils de *André*  
 et de *Marie Dalas*  
 né à *Assac, Suppe*, arrondissement de *Couch*, le *10 juil 1828*  
 département de *Gers*, âgé de *41* ans, domicilié  
 à *Couch*, arrondissement de *St*  
 département de *Gers*, ayant exercé, avant son arrivée au  
 dépôt, la profession de *littérateur*  
 condamné le *3 Aout 1878*, par les *amies de*  
*Gers*, scilicet à *Couch*, pour *homicide*  
*volontaire, avec travaux forcés à perpétuité*

*Sans femme*  
*Entré au Dépôt le 22 Aout 1878*  
*Course 15/10/84 N. C. 20/10/84*  
*à l'usage de l'épée. Son service pour*  
*l'usage*

RENSEIGNEMENTS DIVERS

*Marié à *Appelonia Lavigne*  
Catholique*

Vu :  
Le Directeur,

*E. Jany*

Contrôlé par le professeur responsable du Dépôt.

*Julien Kothetto*

LA LOIRE  
LE DÉPÔT  
DE TRAVAIL FORCÉ



N° 10386 DE LA MATRICULE.

ARRIÈRE-PENSÉE  
MUTATIONS  
(L'ÉTAT CIVIL ET LES DÉPÊCHES SONT EN TÊTE)

N° (Date de l'écrou) N° de l'écrou	<i>Proposé pour une commutation en 20 ans le 5. 11. 1891.</i>		
N° de l'écrou <i>10386</i> <i>10/11/84</i>	<i>Dirigé à St. Jean le 14 Aout 1891.</i>		

En allant plus loin :

Jean Pellefigue assassine ses beaux-parents en 1878  
Le Petit Bulletin des Tribunaux relate l'assassinat le 24  
mars 1878

Il est condamné aux travaux forcés à perpétuité le 3 avril  
1878

Il est envoyé au bagne en Nouvelle Calédonie, à bord  
de « La Loire » (20<sup>ème</sup> convoi du 10 juillet 1878)

Sa peine est commuée à 20 ans en 1890

Il meurt au bagne en 1891, il a 55 ans

Il y sera resté 13 ans

50 F



W. Henry Capors, éditeur



17. - Frégate *La Loire* près de Ile Nou débarquant les forçats en 1879  
*Fregate La Loire near Ile Nou landing Convicts en 1879*

Le rapport médical du médecin-major Maurin mentionne un décès parmi les transportés, et une cinquantaine de cas de scorbut. La Loire quitte Nouméa le 13 juillet 1876, embarquant 749 personnes, équipage, artilleurs, deux compagnies d'infanterie, divers agents civils, et des convalescents. Relâche est faite le 3 août à Tahiti, où le bateau est placé pendant 3 jours en quarantaine d'observation. Le médecin mentionne que 2 morts et 13 malades sont laissés au Lazaret. Le navire fait ensuite relâche à Sainte-Hélène du 14 au 16 octobre, puis arrive à Brest le 16 novembre 1876. Le médecin mentionne que 4 passagers ont été frappés par la cruelle mort et engloutis par l'insatiable océan.

**Liste des Condamnés à la déportation en enceinte fortifiée** : Jean Jules Victor ALLAUME, Joseph Alphonse BONIFACE, Joseph Théodore LAMY, François RAYER, Henri WALZER.

**Liste des condamnés à la déportation simple** : Martin ADAMY, Jacques AGIER, Michel Paul BOYER, Charles Prosper ROBERGEOT (ou ROBERJOT), Alfred SIMBOZEL.

(Pour tout renseignement concernant ces prisonniers, vous pouvez me contacter [ici](#)).



20ème convoi de déportés

Le vingtième convoi quitta Brest le 10 juillet 1878, sous les ordres du capitaine de vaisseau Ducrest. Il avait embarqué les 4 derniers déportés, à savoir Louis Badin et Alfred Lucien Joseph Prudot dit "Voinot" pour les condamnés à la déportation en enceinte fortifiée, et André Jules Louis Meunier et Augustin Poquet, pour les condamnés à la déportation simple.

La Loire fait escale du 12 au 17 juillet à l'île d'Aix. Elle quitte ce mouillage avec 1024 personnes, dont 390 hommes d'équipage, 276 passagers civils et militaires, 358 transportés en provenance de l'île de Ré, dont un certain [Louis Ouvrard](#), et 4 déportés. Après une relâche de 6 jours à Ténériffe, le navire arrive à Nouméa le 25 octobre 1878, après 82 jours de mer, pour un voyage total de 102 jours. C'était le dernier convoi de déportés de la Commune envoyés purger leur peine en Nouvelle-Calédonie. Le médecin-major Maurin mentionne 8 décès, puis que *notre compagnie de débarquement a été envoyée à terre pour participer aux opérations militaires dirigées contre l'insurrection canaque.*

La Loire quitte Nouméa le 30 novembre 1878 avec 260 passagers (81 hommes de troupes, 65 déportés et 2 transportés graciés, 54 convalescents ou malades, 25 femmes et 32 enfants, et des colons rapatriés comme indigents. Après relâche à Sainte-Hélène du 3 au 6 février, le navire arrive à Brest le 18 mars 1879.

**Liste des condamnés à la déportation en enceinte fortifiée** : Louis BADIN, Alfred Lucien Joseph PRUDOT dit Voinot.

**Liste des condamnés à la déportation simple** : André Jules Louis MEUNIER, Augustin POQUET.

(Pour tout renseignement concernant ces prisonniers, vous pouvez me contacter [ici](#)).



INSTRUMENTS DE RECHERCHE EN LIGNE [anom.aix@culture.gouv.fr](mailto:anom.aix@culture.gouv.fr)

Inventaires détaillés

Etat général des fonds

## BASE DE DONNÉES DES DOSSIERS INDIVIDUELS DE CONDAMNÉS AU BAGNE

*Cette base de données recense les dossiers individuels des condamnés aux bagnes coloniaux, conservés aux Archives nationales d'outre-mer.*

### Recherche par critères

Nom

Nom d'épouse

Prénoms

Alias

Année  ou entre  et

N° matricule

Territoire

Documents particuliers

Notes

EFFACER

LANCER LA RECHERCHE

Résultats 1 à 3.

### ATTENTION

Aucune donnée n'est disponible pour les dossiers de moins de 100 ans. Adresser dans ce cas vos demandes aux Archives nationales d'outre-mer.

NOM Prénoms	Condamné en
Pellefigue, Jean	1878
Pellefigue, Jean Marie Aristide	1914
Pellefigue, Jean Marie Aristide	1914

### INFORMATION

Les images des registres matricules sont disponibles pour la plupart des notices détaillées, pour la plupart.